



# Assemblée générale

Distr. limitée  
17 octobre 2013  
Français  
Original : anglais

Soixante-huitième session

## Première Commission

Point 99 u) de l'ordre du jour

**Désarmement général et complet :**

**traité interdisant la production**

**de matières fissiles pour la fabrication**

**d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires**

**Canada : projet de décision**

### **Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires**

L'Assemblée générale, rappelant sa résolution [67/53](#) du 3 décembre 2012 et ses précédentes résolutions sur la question, décide :

a) D'accueillir avec satisfaction le rapport du Secrétaire général intitulé « Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires »<sup>1</sup> qui récapitule les vues des États Membres;

b) D'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-neuvième session, au titre de la question intitulée « Désarmement général et complet », la question subsidiaire intitulée « Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires ».

<sup>1</sup> [A/68/154](#) et [Add.1](#).

